

pris position sur le «non-budget» préparé en vue de faire face à une situation de crise, et je le cite à partir du *Sun* de Brandon, daté du 4 décembre 1970:

«C'est un budget conçu pour relancer l'économie de l'Est, alors qu'il aurait fallu créer des possibilités d'emploi dans les provinces des Prairies et y attirer les chômeurs de l'Est», a déclaré M. Asper au cours d'une entrevue.

J'aimerais parler durant les quelques minutes qui me sont accordées cet après-midi de la façon dont l'Ouest envisage l'initiative actuelle du gouvernement dans le domaine du développement économique régional et de tout le programme de diversification et de dispersion de l'industrie aux fins de réaliser une répartition plus rationnelle de la population et des ressources financières et le pouvoir politique. Ce problème a fait l'objet de débats au Parlement depuis la fin de la seconde guerre mondiale, et toujours avec de plus en plus d'intensité, de sorte que le gouvernement depuis ce temps s'est aventuré progressivement et prudemment dans cette sphère de responsabilité.

Je me souviens que l'une des premières résolutions d'initiative parlementaire que j'ai présentées avait trait à la nécessité d'une action gouvernementale visant à diversifier et à disperser l'industrie dans toutes les parties du pays. Il y a eu beaucoup de progrès de réalisés vers la fin des années 50 et au début des années 60, alors qu'on a mis au point des projets et des programmes spéciaux destinés à régler les problèmes propres aux provinces Maritimes. Nous avons entendu plusieurs représentants des provinces maritimes exposer leur cause en des termes typiquement éloquentes. Le programme du Nord canadien a aussi pris la vedette. On nous a parlé également des programmes spéciaux visant à remédier aux problèmes particuliers de l'Ouest, et du programme de régions désignées visant à éliminer les centres de chômage chronique dans les villes, en l'occurrence la loi sur le rétablissement agricole des Prairies, destinée à renverser le mouvement de migration des campagnes vers les villes, qui atteignait des proportions chroniques.

Malheureusement, vers la fin des années 1960, la politique du gouvernement, tant en ce qui concerne l'expansion urbaine que l'industrie de l'agriculture, a eu tendance à aggraver plutôt qu'à résoudre ce problème. Il en est résulté une atmosphère de crise, qui ne devient que trop évidente dans nos immenses régions métropolitaines. Cette mesure, hélas, tend à agir sur l'une de ces régions critiques de façon individuelle. D'autres porte-parole de l'opposition ont déjà signalé qu'on irait ainsi à l'encontre du but fondamental auquel tend le programme du ministère de l'Expansion économique régionale.

● (4.30 p.m.)

Si une planification permanente qu'on a graduellement établie au cours des quinze dernières années, environ, est interrompue par une loi pour traiter d'une crise immédiate, le programme devient malheureusement si déformé que, comme je l'ai déjà dit, il aggravera la disparité régionale et provoquera une tension et un désaccord de plus en plus forts pour tout ce qui est de l'unité nationale, au lieu d'atténuer le problème. A ce sujet, j'ai déjà cité un libéral de l'Ouest. La meilleure description de ce qui se produit en fait d'initiative gouvernementale est peut-être que le programme des disparités régionales en

[L'hon. M. Dinsdale.]

devient un de disparité politique que naguère on appelait le patronage. Là encore, pour bien montrer que ce n'est pas là l'affirmation prévenue d'un oppositionnel, je voudrais revenir aux sources libérales que j'ai déjà citées. Je cite le *Sun* de Brandon du 26 novembre de l'année en cours:

Le chef du parti libéral de la province a déclaré à l'Association des femmes libérales de Brandon que le Manitoba, de fait toutes les Prairies, était victime d'une structure gouvernementale «anarchiste et dépassée»...

Plus loin, l'article déclare:

Dans une allocution percutante de 70 minutes, M. Asper a déclaré qu'il a l'intention de parcourir le Canada «pour dire comment la Confédération nous a empêchés de connaître des chances économiques égales et nous a réduits à l'état de citoyens de second ordre.»

Puis il passe directement au problème que nous débattons cet après-midi:

Sur un million d'habitants que compte le Manitoba, environ 33 p. 100 vivent au-dessous du seuil de la pauvreté.

«Ce chiffre de 33 p. 100 est éloquent», dit M. Asper. «Il est supérieur aux 27 p. 100 du Québec et pourtant tout le monde se lamente sur le Québec. Moi aussi, mais je me lamente plus encore sur le sort du Manitoba.»

Je partage de tout cœur le sentiment du chef du parti libéral au Manitoba. Plus près de nous un autre porte-parole libéral de l'Ouest, le ministre des Approvisionnements et Services (M. Richardson) revient souvent là-dessus. Il a fait connaître ses sentiments et j'espère que d'autres en feront autant au cours du débat. Un an avant que M. Asper manifeste de l'inquiétude, la *Tribune* de Winnipeg, en date du 17 novembre 1969, rapportait certaines paroles du ministre:

Dans un éloquent discours aux délégués à la réunion annuelle du parti libéral du Manitoba dimanche, M. Richardson a dit qu'il fallait mettre fin à l'expansion de l'Est aux dépens de l'Ouest.

Un peu plus loin nous lisons ceci:

Il a clairement déclaré que l'Ouest ne se laisserait pas faire si le gouvernement centralise davantage ses contrôles à Ottawa et ses pouvoirs économiques à Toronto et à Montréal.

C'est sans doute la vieille formule de diviser pour conquérir, car le public applaudit des paroles aussi fortes de la part de porte-parole du parti libéral dans l'Ouest du Canada. Pourtant, de pareils propos tendent à diviser le corps politique du Canada. C'est ici qu'on devrait exprimer ces sentiments. J'espère que certains porte-parole libéraux qui siègent ici et y représentent des circonscriptions de l'Ouest profiteront du débat en cours pour exprimer ces sentiments, là où ils auront le plus d'effet, alors que le ministre est présent à la Chambre et qu'il écoute la voix de l'Ouest telle qu'exprimée par les représentants de l'Ouest. Malheureusement, le ministre entend ces choses non pas à la Chambre mais du haut des tribunes où on a pour seule intention de diviser et de conquérir.

Ce qui est pire que l'absence de plan permanent en vue de régler les problèmes fondamentaux de disparités régionales, c'est que les récentes initiatives du gouvernement se contrarient mutuellement. Je voudrais en citer un ou deux exemples flagrants. D'abord, le problème du transport dans l'Ouest du Canada reste entier. Les transports